Amendement citoyen, référendums « Républicains » : les fausses bonnes idées

L'heure est à la crise du politique. Enfin, l'heure, plutôt le jour, la semaine, le mois, l'année, la décennie...

Pour tenter d'y remédier, se multiplient les propositions citoyennes, participatives, délibératives, référendaires. Les deux dernières en date émanent de nos deux partis dits de gouvernement. Précisément d'un côté du député socialiste Olivier Faure soutenu par rien moins que le président de l'Assemblée nationale, de l'autre de l'ancien président de la République, nouveau président du nouveau mouvement "Les Républicains".

À gauche, la proposition réside dans l'invention d'un ainsi-nommé "amendement citoyen". Serait créé un rapporteur à la Contribution citoyenne qui, sur tout projet ou proposition de loi, se ferait l'écho des amendements proposés par tout un chacun, ou, du moins, des plus soutenus d'entre eux.

À droite, "Les Républicains" seraient consultés par référendum de façon systématique. "On va vous interroger sur tous les sujets" a promis Nicolas Sarkozy à ses nouveaux adhérents, samedi dernier. Et pour commencer, il annonce vouloir le faire sur une remise en cause du droit du sol.

Des deux côtés, les intentions affichées ne manquent pas de noblesse -si l'on peut dire. Revivifier d'un côté le Parlement, dont la représentativité est contestée, de l'autre le Parti, comme les autres tant décrié.

Des deux côtés, des intentions inavouées comptent au moins autant. Pour les promoteurs de l'amendement citoyen, trouver une solution qui évite l'adoption de la représentation proportionnelle, de plus en plus réclamée. Pour les passionnés du référendum militant, couper l'herbe sous le pied d'un Front national qui ne cesse de progresser, et affaiblir les Juppé ou Le Maire, fidèles au droit du sol.

Chacune de ces propositions présente les mêmes avantages: celui de la nouveauté, théorique et pratique; celui de l'apparence démocratique, donnant plus la parole à ceux d'en bas.

Et chacune présente les mêmes inconvénients potentiels: l'illusion ou la barbarie. L'illusion, s'il ne s'agit que d'une expression éphémère, non suivie d'effets. La barbarie, si se trouve prise en compte la passion populiste d'un moment d'effervescence. Consulter la base le lendemain du meurtre atroce d'une petite Chloé, et l'opinion, qui s'était ralliée à l'abolition de la peine de mort veut tout-à-coup la rétablir (des sondages viennent de le monter).

Arrière-pensées discutables, risques réels: ne nous enthousiasmons-pas sans réfléchir sur de fausses bonnes idées.

Olivier Duhamel
Professeur émérite à Sciences-Po et directeur de la revue *Pouvoirs*
Membre du Club des juristes